

Alliance Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
1659 boulevard Guillaume Couture
Lévis, Québec, G6W 0L3

22 octobre 2019

Objet : Mémoire

Présentation de l'organisme Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière

Alliance-Jeunesse est un organisme communautaire, né en 1990, ayant pour mission de soutenir les jeunes du secteur des Chutes-de-la-Chaudière âgés de 12 à 35 ans, directement et auprès de la communauté, en particulier les jeunes en difficultés, en les accompagnant individuellement et collectivement pour améliorer leurs conditions de vie et répondre à leurs besoins.

Pour réaliser cette mission, l'organisme a développé différents services, dont un service d'hébergement supervisé nommé le Tremplin-Autonomie, qui accueille 26 jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans nécessitant un encadrement et de l'aide au niveau de leur autonomie, ainsi qu'un service de travail de rue. Au fil du temps, ce dernier a été bonifié en ajoutant un volet de travail de proximité auprès des familles vulnérables et un Volet Intervention Prostitution (VIP), qui s'adresse aux travailleurs/travailleuses du sexe et aux victimes d'exploitation sexuelle. Ce dernier vise à promouvoir la santé physique et sexuelle ainsi que la sécurité des utilisateurs du service.

Origine du projet VIP

2009-2010: Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière recevait de plus en plus de demandes d'aide provenant du milieu prostitutionnel et de la clientèle HARSAH (hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes). Afin de répondre à ce besoin grandissant, Alliance-Jeunesse a réfléchi au cadre d'intervention à mettre en place pour s'attaquer au problème et au financement requis. Au même moment, plusieurs citoyens se plaignaient des regroupements de HARSAH au parc des Chutes-de-la-Chaudières à Charny. La situation a d'ailleurs fait l'objet de quelques reportages médiatiques. Les services de sécurité publique souhaitaient que les HARSAH se déplacent dans un autre endroit qui ne serait pas fréquenté par les familles et les enfants. La santé publique, elle, s'inquiétait de la propagation des ITSS. Ces inquiétudes ont donc mené à la création d'une table de concertation, dont l'organisme faisait partie. Dans le but de répondre aux besoins et inquiétudes précédemment mentionnés, Alliance-Jeunesse a mandaté un travailleur de rue pour aller à la rencontre des HARSAH, distribuer du matériel de prévention, les inciter à rencontrer une infirmière pour passer des tests de dépistages ITSS et à changer d'endroit pour qu'ils ne soient pas vus par les familles et les enfants qui fréquentent le parc.

2011-2015: Le Ministère de la Sécurité publique accepte de financer le projet déposé par l'organisme. Cette subvention permet à l'organisme d'intervenir auprès des HARSAH et des travailleurs/travailleuses du sexe pendant cinq ans.

2015-2020: Le ministère de la Justice accepte de financer le projet déposé par l'organisme pour les 5 années subséquentes. Toutefois, elle ne finance plus l'intervention auprès des HARSAH. Le financement actuel prenant fin le 31 mars 2020, Alliance-Jeunesse demande sa reconduction. En parallèle, afin d'éviter une interruption de service dans les cas où le financement tarderait à être reconduit ou ne serait pas reconduit, Alliance-Jeunesse multiplie les démarches afin d'assurer la pérennité du programme VIP.

Présentation du projet VIP

VIP est un service d'Alliance-Jeunesse qui vise à promouvoir la santé et la sécurité sexuelle. L'intervenante VIP est une intervenante de première ligne en accord avec la philosophie « être avec ». Elle intervient auprès des personnes qui sont dans une dynamique prostitutionnelle et/ou d'exploitation sexuelle, dans leur milieu. Elle les accompagne et les écoute. Elle observe beaucoup afin d'intervenir correctement, sans brusquer les choses. Ce service utilise les mêmes approches et le même fonctionnement que le service de travail de rue soit une approche globale, communautaire, préventive, de soutien spécifique, de réduction des méfaits et d'*empowerment* en vue d'écouter, de soutenir, d'accompagner ou de référer ces personnes dans le respect de leur personnalité, de leur environnement et de leur rythme, de manière inconditionnelle et sans jugement. Il vise également à sensibiliser les personnes sur les causes et les conséquences du phénomène prostitutionnel et des autres problématiques associées, dont la transmission d'ITSS et la contraception. Il a également pour objectif d'accompagner les personnes dans la reprise de pouvoir sur leur vie, de soutenir les travailleuses du sexe afin que celles-ci puissent vivre et travailler en sécurité et avec dignité, d'améliorer l'accessibilité aux services sociaux et de santé et d'offrir des solutions alternatives à la prostitution.

Le service VIP est reconnu et ancré dans la communauté. Il est devenu une référence par excellence des organismes et partenaires sur le territoire du Grand Lévis. D'ailleurs, le projet a remporté, le 24 octobre dernier, le prix d'excellence 2019 « Coup de cœur » dans la catégorie Amélioration de l'offre concertée avec la communauté, lors du Gala Excellence organisé par le Centre intégré de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA). De son côté, le ministère de la Sécurité publique, dans le cadre de son colloque en prévention de la criminalité et la firme Mourani-Criminologie ont tous deux fait appel à l'expertise de l'intervenante VIP. Le premier pour qu'elle anime un atelier ayant pour thématique : *l'intervention en milieu prostitutionnel* lors dudit colloque, et la seconde, pour qu'elle participe à sa recherche sur les besoins en logement des femmes victimes d'exploitation sexuelle au Québec.

Les utilisatrices du service peuvent également bénéficier d'une infirmière clinicienne qui accompagne l'intervenante VIP chaque semaine à domicile, dans leur milieu de travail ou

à l'endroit de leur choix, le tout gratuitement. Ce service personnalisé et confidentiel offre des tests de dépistage des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS), l'initiation à la contraception, la vaccination, du counseling ainsi que la prévention au niveau de l'adoption de pratique sexuelle sécuritaire.

Enfin, à la demande des partenaires du milieu, l'intervenante VIP tient des ateliers et des kiosques de prévention adaptés aux besoins de diverses clientèles (présentation de l'organisme, compréhension du phénomène de la prostitution et de l'exploitation sexuelle, les lois, les facteurs de risque, la protection, etc.)

Le travail du sexe est une réalité présente sur la Rive-Sud de Québec, mais il est caché et isolé. L'intervenante VIP est bien implantée dans les milieux prostitutionnels et les femmes se la réfèrent entre elles. La ville de Lévis est en développement et cela a un impact sur le nombre de clients et leurs demandes auprès des services d'escortes et des salons de massage. L'intervenante VIP fait maintenant partie de cette grande famille et les demandes biopsychosociales sont en constante augmentation. Dans une optique de réduction des méfaits, une quantité importante de condoms est distribuée gratuitement et de façon régulière chaque semaine afin de prévenir la transmission d'ITSS et de grossesse non désirée. De plus, Alliance-Jeunesse a été mandaté pour la distribution des trousseaux de Naloxone et la plupart ont été distribués à cette clientèle et à leur entourage afin de réduire les risques de décès. Plus concrètement, voici quelques statistiques (1 avril 2018 au 31 mars 2019) démontrant l'étendue des besoins de la clientèle et de notre offre de service :

En date d'aujourd'hui, voici ce que nous couvrons à Lévis :

- 3 salons de massages érotiques;
- 1 bar de danseuses;
- 1 agence d'escorte;
- 94 femmes en suivi régulier auprès de l'intervenante VIP

Au cours de la dernière année, l'intervenante VIP a rencontré 635 personnes. De celles-ci, 97% sont des femmes, 3% sont des hommes, 1% sont d'âge mineur, 36% sont âgés de 18 à 25 ans, 34% de 26 à 35 ans, 29% de 36 ans et plus.

65% des rencontres ont lieu dans le milieu de travail de la personne, 11% directement au bureau d'Alliance-Jeunesse, 10% au domicile de la personne, 9% dans les lieux publics et 5% ont lieu dans les bars.

Du côté des interventions effectuées par l'intervenante, 29% ont pour thématique les relations sociales (conjugales, familiales amoureuses, amicales), 27% la sexualité, 11% la consommation et la dépendance et 8% les difficultés financières. La santé mentale, l'hébergement (aide à la localisation ou relocalisation) et la criminalité (fonctionnement du processus judiciaire) sont des sujets qui sont aussi, souvent abordés.

De son côté, l'infirmière a effectué 216 tests de dépistage ITSS auprès de la clientèle, 175 counselings, 15 traitements pour des infections, 14 prescriptions de contraceptions, 11 vaccinations, 10 tests de grossesse et trois injections de dépôt provera.

VIP BEAUCE

Il y a quelques années, la direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches a recruté notre organisme pour que le service VIP soit offert dans le territoire de la Beauce pendant une période de trois ans. De 2015 à 2018, des travailleurs de rue se sont rendus dans ce secteur pour rencontrer et répondre aux besoins de la clientèle composée de travailleuses du sexe, des Hommes Ayant des Relations Sexuelles avec d'Autres Hommes (HARSAH), de jeunes en difficultés et des Utilisateurs de Drogues (UD). Durant la dernière année, les travailleuses de rue d'Alliance-Jeunesse, accompagnées de l'infirmière du CISSS, ont pu promouvoir les services du CISSS, offrir et fournir un service biopsychosocial à 232 individus, soit 61 jeunes en difficultés, 137 travailleuses du sexe, 23 HARSAH, 11 UD dans les bars de danseuses, dans les milieux fréquentés par les jeunes, sur les sites internet d'annonces intimes, dans les parcs et les boisés du secteur.

Le projet VIP relève, bien évidemment, de l'équipe de direction d'Alliance-Jeunesse, mais est également supervisé par un comité de suivi composé de plusieurs partenaires du milieu, dont des représentants du CISSS-CA, du CALACS, de la DPJ, du service de police de la ville de Lévis, du Centre Aide et Prévention Jeunesse et de la Société de réadaptation et d'intégration communautaire.

Les impacts du projet VIP sur le territoire

- Diminution des relations sexuelles à risque, donc diminution des ITSS, des grossesses non désirées et des avortements;
- Diminution du partage de matériel d'injection;
- Diminution des actes de violence commis envers les travailleuses du sexe;
- Diminution de la méfiance des travailleuses du sexe envers les organismes et les ressources du milieu;
- Augmentation des connaissances par rapport à la loi C-36;
- Augmentation de l'estime de soi et le respect d'elle-même;
- Diminution des crises et des désorganisations;
- Diminution des délits commis;
- Augmentation de la stabilité (hébergement, nourriture, besoins de base);
- Réalisation de projets de vie positifs (retour aux études, nouvel emploi, s'éloigner de la dynamique prostitutionnelle, etc.) pour plusieurs travailleuses du sexe.

En résumé le projet VIP permet d'augmenter les facteurs de protection chez sa clientèle (meilleure estime de soi, réseaux sociaux sains et positifs, etc.) et diminuer leurs facteurs de risque (itinérance, consommation de drogue et alcool, attitudes, valeurs ou croyances

négatives, faible estime de soi, etc.). Notons que 37 femmes en lien avec le projet VIP ont quitté le milieu prostitutionnel depuis les quatre dernières années.

Finalement, Alliance-Jeunesse reçoit de nombreuses demandes d'aide de la part de ses partenaires et de la clientèle dans le cadre du projet VIP. On tente du mieux possible de répondre au maximum de ses demandes dans un court délai, mais du fait de la croissance importante de celles-ci et des ressources humaines et financières limitées qu'on peut y consacrer, certaines demandes ne peuvent, malgré leur pertinence, recevoir l'attention requise.

Pistes d'action et de réflexion : les mesures qui pourraient être déployées

Pour Alliance-Jeunesse, la meilleure façon de venir en aide aux victimes d'exploitation sexuelle, peu importe leur âge, demeure la **prévention** et la **réduction des méfaits**. Bien que notre expertise se trouve principalement auprès des femmes d'âge adulte, plus les personnes ont de l'information sur le phénomène de la prostitution et de l'exploitation sexuelle, les formes de prostitution leurs impacts, les modes d'entrées et les stratégies de recrutement, les pistes de solutions, la législation pertinente et les organismes pouvant leur venir en aide, plus ces personnes seront en mesure d'assurer leur propre sécurité. Plus tôt ces personnes recevront ces informations, plus tôt elles seront outillées pour se protéger de l'exploitation sexuelle. Donc, en matière de prévention, de sensibilisation, et d'éducation, nous sommes convaincus qu'une meilleure offre de services au niveau des ateliers et kiosques de prévention dans les milieux scolaires et autres milieux fréquentés par les jeunes (Centre jeunesse, Maison des Jeunes, etc.) pourrait permettre la diminution des risques d'exploitation sexuelle.

Par ailleurs, il nous apparaît clair que l'approche des travailleurs de rue peut contribuer à la diminution des risques de l'exploitation sexuelle. D'abord, il faut connaître les réalités dans lesquelles vivent les jeunes, particulièrement les plus vulnérables. C'est préalable à la formulation d'objectifs d'intervention auprès de cette population. Ainsi, la création de liens significatifs et le développement du sens critique contribuent fortement à réduire les risques auxquels les jeunes s'exposent. Le travailleur de rue confronte sa clientèle afin de l'amener à se forger sa propre opinion, à se remettre en question et à réfléchir par lui-même sur ses habitudes, ses valeurs et ses difficultés, pour qu'il puisse intervenir sur sa propre vie et son milieu. Comparativement aux autres intervenants qui gravitent autour des jeunes, les travailleurs de rue sont appréciés pour ne faire de la délation qu'en cas de situation extrême. Cela signifie que les membres du personnel d'Alliance-Jeunesse, comme tout citoyen, doivent signaler aux autorités les situations relevant de la Loi sur la protection de la Jeunesse énoncée à l'article 38. Dans ces situations, l'approche préconisée par l'organisme est d'amener le jeune à faire lui-même le signalement ou obtenir son accord pour le faire. En cas d'échec, les membres du personnel sont tenus de faire le signalement, même sans son consentement.

Les jeunes font confiance aux travailleurs de rue, ils savent qu'ils peuvent aborder différents sujets, poser les toutes les questions qu'ils veulent sans se faire juger, ni dénoncer. Ils peuvent donc se montrer « sous leur vrai jour » et se confier sur ce qu'ils vivent, que ce soit positif ou négatif. Lorsque le travailleur de rue constate que son « client » est victime d'exploitation sexuelle, il lui offre de l'écoute, de l'accompagnement et le réfère vers les ressources appropriées. Les travailleurs de rue font également de la prévention auprès des proxénètes, des clients et des acteurs indirects de l'exploitation sexuelle. Encore une fois, notre organisme pense que plus ces gens seront informés des dommages qu'ils causent chez leurs victimes et des conséquences judiciaires qu'ils encourent, moins ils seront portés à commettre ce genre de délit.

Conclusion

La prostitution est le plus vieux métier du monde et il serait donc utopique de penser qu'elle pourrait être enrayée de façon définitive. Si, malgré les informations qu'elles ont reçues préalablement, les personnes touchées demeurent, par choix ou non, dans une dynamique prostitutionnelle, l'approche de réduction des méfaits prend toute son importance. C'est pour cette raison qu'Alliance-Jeunesse a mis sur pied le projet VIP auprès des personnes d'âge adulte.

L'intervenante VIP met en place un filet de sécurité autour des personnes qui œuvrent dans le milieu prostitutionnel. Pour les protéger contre les ITSS et les grossesses non désirés, l'intervenante et l'infirmière qui l'accompagne, offrent des condoms (de tout type), des tests de dépistage et du counseling gratuitement et de façon anonyme. Pour assurer leur sécurité physique, l'intervenante les met en garde de ne jamais travailler en solo, à n'accepter que des clients référés par des personnes de confiance, à toujours aviser quelqu'un de l'endroit où elles vont travailler, etc., et à tenir compte des outils comme la liste de mauvais clients, etc. Toutefois, notons que la loi C-36 occasionne beaucoup de pression et un haut niveau de stress chez les travailleuses du sexe. Depuis l'adoption de cette loi, les clients ne s'identifient plus ou rarement, les lieux et les moyens pour entrer en contact avec eux sont plus cachés, ce qui peut compromettre la sécurité de certaines femmes.

En résumé, pour prévenir l'exploitation sexuelle, l'organisme recommande une meilleure offre de services au niveau des ateliers et kiosques de prévention dans les milieux scolaires et autres milieux fréquentés par les jeunes. Par ailleurs, il importe d'améliorer sensiblement l'offre de service au niveau du nombre de travailleurs de rue auprès des adolescents afin de mieux détecter les victimes potentielles et de les aider à s'extirper de l'engrenage de l'exploitation sexuelle.